

MICHELIN Total Performance Award : un million d'euros pour encourager l'innovation dans la mobilité durable !

Comme annoncé en juin dernier, l'édition 2014 des 24 Heures du Mans verra la mise en jeu du MICHELIN Total Performance Award, un nouveau prix destiné à accélérer l'innovation aussi bien sur le terrain de la compétition que dans le domaine de la mobilité durable. Bénéficiant des encouragements des instances dirigeantes de l'endurance, ce prix fait écho à l'orientation prise par la nouvelle réglementation technique. Il récompensera le premier concurrent qui parviendra à réunir cinq critères alliant performance longévité et efficacité énergétique. Dès que l'Award sera remporté par un concurrent, une prime d'un million d'euros sera affectée au financement de projets de recherche sur la mobilité durable au sein d'un institut académique indépendant.

Cette initiative s'inscrit dans une action de longue date menée par Michelin, comme l'explique **Pascal COUASONN**, Directeur de MICHELIN Motorsport : « *En compétition, Michelin est un partenaire technique qui contribue à donner du sens à la discipline. Sur la base de ce principe et en accord avec l'Automobile Club de l'Ouest, nous avons introduit en 2009 le MICHELIN Green X Challenge dans le règlement de l'endurance. Il mesurait et récompensait déjà de façon objective l'efficacité énergétique des concurrents. A partir de cette année, le MICHELIN Total Performance Award donnera la suite à l'engagement du Groupe dans une compétition responsable sur le plan sociétal et environnemental* ».

Tout comme les chercheurs de MICHELIN s'efforcent de réunir dans un même pneu des performances a priori antagonistes dans le cadre de la stratégie Michelin Total Performance, les concurrents des 24 Heures du Mans devront réaliser un tour de force complet pour espérer remporter le MICHELIN Total Performance Award. « *Nous souhaitons vraiment récompenser une victoire unique au monde qui représente une prouesse en termes de performance, de longévité et d'efficacité énergétique* » souligne **Olivier VIALLE**, Directeur marketing de MICHELIN Motorsport.

Les cinq critères retenus pour l'attribution du MICHELIN Total Performance Award sont donc imprégnés de ces notions :

- **Critère n°1 : la victoire**

Seul le concurrent vainqueur du classement général des 24 Heures du Mans pourra prétendre au prix.

- **Critère n°2 : la performance sur un tour**

La voiture gagnante devra avoir réalisé le meilleur tour en course.

- **Critère n°3 : une distance record**

L'équipage vainqueur devra parcourir une distance supérieure au record de l'épreuve. Etablie en 2011, cette référence est actuellement de 5410 km couverts en 24 heures.

• **Critère n°4 : une consommation d'énergie en baisse**

Le vainqueur devra afficher une consommation d'énergie inférieure d'au moins 15 % par rapport à une référence 2013 basée sur la consommation énergétique moyenne des LMP1 classées.

• **Critère n°5 : une faible consommation de pneus**

La quantité de trains de pneus utilisés par l'équipage vainqueur durant la course devra être inférieure ou égale à 9 trains

La réunion de ces cinq critères représente assurément un défi de taille lancé aux concurrents. « *Cette distinction a pour vocation d'être gagnée, insiste Olivier VIALLE. Nous avons veillé à adopter des critères ambitieux mais qui nous paraissent tout à fait atteignables. Bien sûr, pour espérer battre le record de distance, les concurrents devront compter sur des éléments favorables comme une météo clémente ou un faible nombre de neutralisations de course. De même, respecter le critère relatif aux pneumatiques sera un défi en soi, compte-tenu des pneus plus petits qui seront mis en service cette saison. Répondre aux cinq conditions fixées ne se fera peut-être pas cette année... Dans ce cas, le MICHELIN Total Performance Award sera remis en jeu en 2015 et les années suivantes jusqu'à ce qu'un concurrent réunisse tous les critères* ».

Le MICHELIN Total Performance Award récompensera le concurrent le plus efficient quelle que soit la marque de pneus utilisée.

Ce prix est fidèle à une longue tradition de MICHELIN qui, dès 1908, avait créé un Grand Prix MICHELIN de 100 000 francs, récompensant le premier aviateur capable de décoller de Paris et de se poser sur le sommet du Puy de Dôme, en Auvergne. Ce prix équivalent à 400 000 euros actuels avait été remporté trois ans plus tard par Eugène RENAUX.

Ce MICHELIN Total Performance Award est une démonstration de plus de l'implication de l'entreprise dans la quête d'une mobilité plus durable. Il s'ajoute à des recherches techniques incessantes ainsi qu'à de nombreuses autres initiatives telles que le MICHELIN Challenge Bibendum, dont la prochaine édition aura lieu en Chine cette année.